



Luxembourg, le 15 octobre 2020

Dépôt : Laurent Mosar

Groupe politique CSV  
Débat sur l'état de la nation

6

### Motion

#### La Chambre des Députés,

- Rappelant qu'en concertation avec le gouvernement, six banques de la place financière du Luxembourg s'étaient engagées à accorder un moratoire de six mois sur le remboursement de prêts fournis aux entreprises avant le 18 mars 2020 ;
- Saluant l'effort ainsi consenti par les établissements de crédit en question afin de permettre aux entreprises requérantes une reprise progressive de leurs activités dès la fin de la crise ;
- Notant que le moratoire prend fin au plus tard à la fin de l'année ;
- Qu'il est pourtant plus que probable que la crise perdurera au-delà ;

#### Invite le Gouvernement,

- à sensibiliser les établissements financiers aux enjeux en question avec comme but ultime de faire bénéficier aux entreprises qui en font la demande un nouveau moratoire, limité dans le temps, sur le remboursement des mensualités échues ou à échoir.

L. MOSAR

LM

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*  
N. Spautz

*Handwritten signature*  
Hansen  
Marline

*Handwritten signature*  
S. Piles  
Koth